

Convention de financement de travaux d'Éclairage Public d'intérêt communal

Entre :

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, dont le siège est situé 36 rue de Sariève, Centre d'Affaires du Zénith, 63800 Cournon d'Auvergne, représenté par son Président en exercice, dûment habilité à cet effet par la délibération du Comité Syndical en date du 26 Septembre 2020, ci-après dénommé TE63 »,

d'une part,

Et :

La commune de dont les locaux sont situés, représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à cet effet par la délibération de son Conseil Municipal en date du ci-après dénommé « la Commune ».

d'autre part.

- * Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- * Vu la délibération de TE63 du 15 Novembre 2008 fixant les conditions administratives, techniques et financières du transfert de la compétence Éclairage Public et donnant délégation à son Président pour signer les conventions de financement des travaux d'Éclairage Public,
- * Vu l'arrêté préfectoral du 11 mai 2023 n° 20230747 approuvant la modification des statuts de TE63,
- * Vu les délibérations de TE63 du 8 juin 2024, portant sur les modalités de facturation et d'inscription au comité de programmation,
- * Vu la délibération de TE63 du 8 juin 2024 modifiant les taux de financement appliqués aux travaux d'Éclairage Public,
- * Vu la délibération de la Commune, en date du, transférant à TE63 la compétence Éclairage Public.
- * Vu la délibération de la Commune en date du, approuvant le projet de travaux et son mode de financement.

Il est exposé et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : OBJET

En accord avec la Commune, TE63 prévoit la réalisation des travaux d'Éclairage Public suivants :
ECLAIRAGE LOT. COMMUNAL IMPASSE D'ORNANO

dont l'avant-projet a été approuvé par le Conseil Municipal.

ARTICLE 2 : FINANCEMENT

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques, à la date d'établissement du projet, s'élève à : 10 100,00 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité Syndical, TE63 sollicite de la Commune un fonds de concours de 60 %* du montant HT (à laquelle s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'écotaxe) soit 6 060,72 €. TE63 assume la part restante.

* voir les taux définis en page 2 de la délibération n° 2024-06-08-022 du 08/06/2024 selon la nature des travaux.

Les fonds de concours seront appelés selon les modalités décrites dans la délibération n° 2024-06-08-020 du 8 juin 2024.

Montant total des travaux	< 20 000 € HT	> 20 000 € HT
Modalités d'appel	100 % de la participation au Décompte Général Définitif (DGD)	60 % de la participation à l'émission du bon de commande travaux (Matériel réceptionné, travaux programmés) 40 % au DGD (levée de toute les réserves, dossier administratif clos)

Ils seront revus en fin de travaux pour être réajustés suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif. Il est précisé que le montant de la TVA sera récupéré par TE63 par le biais du Fonds de Compensation pour la TVA.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT DE TRAVAUX

La programmation des travaux et leur engagement font l'objet d'un passage en comité de programmation conformément à la délibération n° 2024-06-08-019 pour l'inscription à un programme de travaux annuel.

TE63 choisit l'entreprise chargée de l'exécution des travaux d'Éclairage Public susvisés, dans le respect des règles des marchés publics.

Le versement des fonds de concours, après réajustement en fonction du décompte définitif des travaux, sera effectué dans la caisse du Receveur du Syndicat (il pourra être imputé en section d'investissement au compte 204158 « subventions d'équipement versées – groupements de collectivités »).

ARTICLE 4 : MAINTENANCE ET ENTRETIEN EN COURS DE CHANTIER

Pendant la durée des travaux et jusqu'à la date fixée par le procès-verbal pour la réception définitive, comme le précise les règles des marchés publics, l'entreprise exécutante assure la maintenance et l'entretien du réseau et du matériel d'éclairage public dédié à ce chantier.

ARTICLE 5 : REMISE DES OUVRAGES

À la fin du chantier, les plans et le décompte définitif des travaux sont communiqués à la Commune avec le certificat d'appel du fonds de concours restant.

Les ouvrages réalisés entrent dans le parc d'Éclairage Public de TE63 dont l'entretien se fait conformément au choix de maintenance retenu par la Commune dans sa délibération sur le transfert de compétence.

Fait à, le.....

En deux exemplaires originaux,

Pour TE63,
Sébastien GOUTTEBEL, Président

Pour la Commune
Le Maire,

AULNAT

ECLAIRAGE PUBLIC

ECLAIRAGE LOT. COMMUNAL IMPASSE ORNANO

Affaire SIEG : 89019128EP
Affaire Entrepise : 965927

DEVIS ESTIMATIF en date du 22 Janvier 2025

ECLAIRAGE PUBLIC**Etude**

N° Art.	Libellé	Unité	Px Unité / Coeff.	Qté / Mt	Total
8	Forfait de déplacement pour relevé topographique du fond de plan au GPS ou pour relevé topographique de l'installation nouvellement créée par géolocalisation (X, Y, Z).	U	100,00	1	100,00
19	Relevé topographique de l'installation nouvellement créée par géolocalisation (X, Y, Z) et report des ouvrages sur fonds de plan, y compris la fourniture d'un fichier au format CSV des coordonnées des points selon les prescriptions définies. Par mètre de câble (longueur de piquetage).	m	1,06	103	109,18
1000	Ouverture d'un dossier d'éclairage public par commande au-delà d'un foyer lumineux (hors illuminations festives).	1	200,00	1	200,00
1002	Etablissement d'une étude d'éclairage public de 1 à 10 foyers lumineux comprenant l'étude d'éclairage (conforme aux décrets sur les nuisances lumineuses), le fond de plan digitalisé, les parcelles utiles à l'implantation des foyers, les réseaux, les calculs de chute de tension, les mesures de terre ainsi que le schéma électrique de l'armoire de commande.	1	100,00	1	100,00

Sous-total H.T. : **509,18 €**
 Coefficient de Marché K= 0,990 : **504,09 €**
 Actualisation K= 1,122 : **565,59 €**
 Reconduction K= 0,970 : **548,62 €**

Travaux EP seuls

N° Art.	Libellé	Unité	Px Unité / Coeff.	Qté / Mt	Total
128	Fouille en technique douce (par exemple: exécutée à la main, à l'aspiratrice...) selon les prescriptions des articles 119 à 121. A utiliser pour les fouilles en zone d'incertitude classe A	m	44,00	6	264,00
143	Fourniture et pose de tube de protection de câble en polyéthylène - Type T.P.C. (haute densité, aiguille) Ø 63.	m	3,50	111	388,50
1113	Confection d'une mise à la terre d'un candélabre avec un câble cuivre 25mm ² y compris sa fourniture.	m	3,10	103	319,30

Sous-total H.T. : **971,80 €**
 Coefficient de Marché K= 0,990 : **962,08 €**
 Actualisation K= 1,122 : **1 079,45 €**
 Reconduction K= 0,970 : **1 047,07 €**

Les prix sont établis aux conditions économiques actuelles et seront actualisés à la date du bon de commande

2 / 4

Mise en œuvre du matériel EP

N° Art.	Libellé	Unité	Px Unité / Coeff.	Qté / Mt	Total
425	MODELE U - 1000 R2V - Armes en cuivre massif - sans vert jaune - 4 x 10.	km	5 334,00	0,121	645,41
1088	Raccordement d'un câble d'éclairage de section unipolaire < 25mm ² dans un coffret existant.	1	20,00	1	20,00
1110	Déroutage sous fourreau d'un câble de section unipolaire < 25mm ² pour alimenter une lanterne d'éclairage public.	m	3,00	121	363,00
1116	Mise en œuvre d'une dérivation de terre pour un candélabre comprenant le câble cuivre 25mm ² de 2m ainsi que le connecteur de dérivation et la protection mécanique par gaine de diamètre 32mm.	1	12,00	4	48,00
1122	Dépense d'un foyer d'éclairage public sur candélabre.	1	30,00	1	30,00
1129	Pose d'une lanterne fonctionnelle sur candélabre, y compris le câble et raccordement.	1	75,00	1	75,00
1133	Dépense d'un coffret de raccordement, toutes sujétions comprises.	1	12,00	1	12,00
1137	Pose et raccordement d'un coffret classe II dans un candélabre.	1	25,00	4	100,00
1140	Pose et raccordement d'un coffret étanche type Aquapak dans un regard.	1	60,00	1	60,00
1143	Dépense d'un candélabre - hauteur supérieure à 5 m et jusqu'à 8 m inclus.	1	75,00	1	75,00
1148	Pose d'un candélabre - hauteur de 2.5 m et jusqu'à 5 m inclus.	1	75,00	3	225,00
1147	Pose d'un candélabre - hauteur supérieure à 5 m et jusqu'à 8 m inclus.	1	120,00	1	120,00
1151	Confection d'un massif en béton pour la fixation d'un candélabre.	m ²	280,00	0,6	168,00
1155	Terrassement pour la pose d'un candélabre entraxe 200 mm.	1	60,00	3	180,00
1163	Pose d'un arceau de protection de candélabre pour un nouveau foyer lumineux.	1	40,00	3	120,00
1168	Mise en œuvre d'un ensemble de deux carottages pour l'installation d'une protection de candélabre existant et remise en état des lieux	1	80,00	3	240,00
1170	Réalisation d'un sondage pour recherche de fourreaux existants et remblaiement	1	60,00	1	60,00
1171	Réalisation d'un passage sous bordure pour un fourreau et/ou un câble et remise en état des lieux	1	60,00	1	60,00
3015	Fourniture d'un coffret de raccordement, isolation classe II - modèle DYNAPAK Transparent, 1 FN B 4BD3 - 3 x 16 ² -25 ² .	1	36,60	3	109,80
3023	Fourniture bornier Dall 2x RD4 Orange	1	5,00	3	15,00
3116	Fourniture d'un parafoudrecompact modulaire pour l'éclairage LED, livré avec fils pour le raccordement SOMLED-MODEC - 50003	1	26,00	3	78,00

Les prix sont établis aux conditions économiques actuelles et seront actualisés à la date du bon de commande

3 / 4

ECLAIRAGE PUBLIC

Mise en œuvre du matériel EP

N° Art.	Libellé	Unité	Px Unité / Coeff.	Qté / Mt.	Total
3123	Fourniture d'une semelle isolante ACOUSYSTEM ou PEPLIC pour un candélabre - Entraxe : 200 mm.	1	19,00	3	57,00
3129	Fourniture d'un capuchon d'écrou préciosé pour les semelles de candélabre - KTP 18 - Jeu de quatre.	1	5,30	3	15,90
3132	Fourniture d'un manchon - ISOCAP PM 4 (4x6-16"). PM 5 (5x6-16").	1	5,30	8	42,40
3135	Fourniture d'un système SCELKIT SK DECO - Entraxe 200x200 - M14 ou M18.	1	7,90	3	23,70
3137	Fourniture d'un système LOCKIT (Antivol de câble)	1	10,50	3	31,50
3143	Fourniture d'un PROTEGE CANDELABRE 2 PIEDS RAL D60 ENCOMBREMENT 750mm à sceller acier thermolaqué	1	110,00	3	330,00
3156	Fourniture et pose d'un regard de trottoir hydraulique, avec tampon fonte - 500 x 500 classe C250	1	250,00	1	250,00
3163	Fourniture d'un coffret de raccordement AQUAPAK 96 2 R 75 4 FN 4 BDS.	1	78,60	1	78,60
4863	Fourniture d'une lanterne ELYXE, avec appareillage électronique, équipée d'un système SEOLED1 3BLS12 optique au choix - température de couleur 3000K, 2700K, 2400K, 2200K (Nota : Puissance maxi 74W sous alimentation à 700mA - Flux sortant : 8654lm en 3000K) - 36 Leds, Driver: Xitanium Full Prog, 10KV, CIE > 0,95, ULR < 1%	1	734,00	3	2 202,00
5063	Fourniture d'un candélabre cylindro-contique en acier thermolaqué, type PRELUDE, Ø 130/60, avec porte à charnière invisible et tiges à scellement, épaisseur 3 mm, entraxe 200, non compris le massif 0,200 m² - Hauteur = 5 m.	1	413,00	3	1 239,00

Sous-total H.T. :	7 074,31 €
Coefficient de Marché K= 0,990 :	7 003,57 €
Actualisation K= 1,122 :	7 856,01 €
Reconduction K= 0,970 :	7 622,27 €

Total H.T. pour le Chapitre : 9 217,96 €

**AULNAT
ECLAIRAGE LOT. COMMUNAL IMPASSE ORNANO
RECAPITULATIF GENERAL**

-ECLAIRAGE PUBLIC	9 217,96 €
Montant Total des Travaux H.T.	9 217,96 €
Rabais de Volume	- 0,00 €
Total	9 217,96 €
Honoraires et Imprévus	+ 882,04 €
Montant Total du Devis H.T.	10 100,00 €
T.V.A. (20.0 %)	+ 2 020,00 €
Montant Total T.T.C.	12 120,00 €
Total Eco-taxe H.T. (3 X 0,20 €)	0,60 €
T.V.A. (20.0 %)	0,12 €
Total Eco-taxe T.T.C. (3 X 0,24 €)	0,72 €
Montant Total Général T.T.C.	12 120,72 €

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 063-216300194-20250325-202522-DE



Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 063-216300194-20250325-202522-DE